

Questions fréquemment posées

Qui peut utiliser le programme *Aimer et Pratiquer les Vertus* ?

Aimer et Pratiquer les Vertus a été créé spécialement pour les écoles primaires catholiques, mais peut facilement être utilisé dans le cadre du catéchisme paroissial, du scoutisme ou des patronages, ou par les familles et les mouvements catholiques, à des fins catéchétiques et éducatives.

Comment fonctionne le programme ?

Aimer et Pratiquer les Vertus est structuré de telle sorte qu'au sein d'une école primaire (paroisse, mouvement, etc.) chaque mois, tous les groupes ou toutes les classes travaillent la même vertu, au cours d'une année scolaire allant de septembre à mai. Le programme fonctionne en spirale et tous les trois ans les mêmes vertus sont étudiées à nouveau, avec un approfondissement, et de nouveaux saints sont introduits comme modèles de ces vertus. Le programme est bâti sur un cycle comprenant une année de la foi (Année I), une année de l'espérance (Année II) et une année de la charité (Année III).

Lorsqu'un établissement lance le programme *Aimer et Pratiquer les Vertus*, il commence par l'année de la foi (Année I) et chaque élève reçoit son livret pour l'année de la foi. L'année suivante, l'école tout entière utilise les livrets pour l'année de l'espérance (Année II), suivie de l'année de la charité (Année III), puis on recommence une année de la foi (Année I), et ainsi de suite. Le tableau suivant permet d'avoir un aperçu visuel.

2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Et ainsi de suite...
ANNÉE I : <i>Foi</i>	ANNÉE II : <i>Espérance</i>	ANNÉE III : <i>Charité</i>	ANNÉE I : <i>Foi</i>	ANNÉE II : <i>Espérance</i>	ANNÉE III : <i>Charité</i>	ANNÉE I : <i>Foi</i>	
Thème : <i>le service</i>	Thème : <i>l'étude</i>	Thème : <i>la</i> <i>Communauté</i>	Thème : <i>le service</i>	Thème : <i>l'étude</i>	Thème : <i>la</i> <i>Communauté</i>	Thème : <i>le service</i>	

Chaque année, tous les élèves travaillent la même vertu chaque mois et ont la même définition de cette vertu, mais ils étudient des saints différents selon leur niveau de classe, chaque saint incarnant la vertu du mois.

Je souhaite utiliser ce programme dans mon école ou avec le groupe de catéchisme de ma paroisse.

Quels livrets dois-je imprimer ?

Chaque élève doit avoir son propre livret avec la vertu de l'année suivant son niveau de classe. Chaque famille recevra également un *Guide pour les Parents*. Le *Guide pour les Parents* contient les activités à faire à la maison pour tous les niveaux de classe et pour chacune des trois années. Ainsi chaque famille pourra utiliser le même *Guide pour les Parents* avec tous ses enfants et le réutiliser d'une année sur l'autre.

Je suis parent et je souhaite utiliser ce programme à la maison. Quels livrets dois-je imprimer ?

Vous devez imprimer un exemplaire du niveau approprié pour chacun de vos enfants et un *Guide pour les Parents* à votre usage.

Comment puis-je avoir accès à ce programme ?

Vous pouvez télécharger gratuitement le programme sur le site des Sœurs Dominicaines de Sainte Cécile : <https://www.nashvilledominican.org/apostolate/evangelization-and-catechesis/aimer-et-pratiquer-les-vertus/>

J'ai téléchargé un livret, mais quand j'ouvre le document sur mon ordinateur il était illisible. Que suggérez-vous pour résoudre ce problème?

Les fichiers sont en format PDF, donc la meilleure solution est d'installer la dernière version d'Adobe Reader. Elle est disponible en téléchargement gratuit sur <http://get.adobe.com/reader/> et l'installation ne prend que quelques minutes. Dans presque tous les cas, l'installation de la mise à jour d'Adobe Reader résout le problème et les documents peuvent ensuite être ouverts et imprimés.

Les livrets peuvent-ils être achetés ?

Afin de permettre à toute école catholique, paroisse, mouvement ou famille d'utiliser *Aimer et Pratiquer les Vertus* gratuitement, ce programme est disponible uniquement sous format électronique. Il n'est ni publié, ni commercialisé.

Que recommandez-vous pour l'impression des livrets ?

L'impression des documents dépend de vos ressources. Une famille choisira sans doute d'imprimer les documents sur son imprimante. Les établissements scolaires et les mouvements auront probablement accès à des photocopieurs plus sophistiqués. Le "copyright" qui protège le programme vous autorise à faire imprimer les livrets par un imprimeur professionnel, pourvu que vous respectiez deux conditions : que le document soit imprimé dans son intégralité et qu'il ne soit pas vendu.

CONGREGATION DES SOEURS DOMINICAINES DE SAINTE CECILE

801 Dominican Drive, Nashville, Tennessee 37228

Etats Unis

www.nashvilledominican.org

Pour plus d'informations, vous pouvez adresser vos questions à l'Office de la Nouvelle Evangélisation :
neoffice@op-tn.org.

Que le Seigneur vous bénisse !